



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil de Communauté de l'agglomération dijonnaise

Séance du jeudi 24 juin 2010

Président : M. REBSAMEN

Secrétaires de séances : M. BORDAT et M. MELOTTE

Nombre de membres du Conseil de Communauté : 82

Nombre de présents participants au vote : 46

Nombre de membres en exercice : 82

Nombre de procurations : 13

Membres présents :

M. François REBSAMEN	M. Jean-Pierre SOUMIER	Mme Joëlle LEMOUZY
M. Pierre PRIBETICH	M. André GERVAIS	M. Jean-Yves PIAN
M. Jean ESMONIN	M. Alain MILLOT	Mlle Stéphanie MODDE
Mme Colette POPARD	M. Benoît BORDAT	M. Alain LINGER
M. Jean-Patrick MASSON	M. Joël MEKHANTAR	M. Franck MELOTTE
M. Patrick CHAPUIS	M. Christophe BERTHIER	M. Louis LAURENT
M. Michel JULIEN	Mme Anne DILLENSEGER	Mme Dominique BEGIN-CLAUDET
Mme Marie-Françoise PETEL	M. Georges MAGLICA	M. Claude PICARD
M. Gérard DUPIRE	Mme Nelly METGE	M. Pierre PETITJEAN
Mme Catherine HERVIEU	Mme Elizabeth REVEL-LEFEVRE	M. Nicolas BOURNY
M. Jean-Claude DOUHAIT	Mme Elisabeth BIOT	M. Pierre-Olivier LEFEBVRE
M. Jean-Paul HESSE	Mme Marie-Josèphe DURNET-	M. Gilles MATHEY
Mlle Badiââ MASLOUHI	ARCHEREY	Mme Françoise EHRE
M. Yves BERTELOOT	M. Mohammed IZIMER	M. Patrick BAUEMENT
M. Patrick MOREAU	Mme Hélène ROY	Mme Geneviève BILLAUT.
M. Didier MARTIN	Mme Jacqueline GARRET-RICHARD	

Membres absents :

M. Rémi DETANG	M. Gilbert MENUT pouvoir à M. Patrick CHAPUIS
M. José ALMEIDA	M. Laurent GRANDGUILLAUME pouvoir à Mme Elisabeth BIOT
M. Jean-François DODET	M. Philippe DELVALEE pouvoir à Mlle Stéphanie MODDE
M. François DESEILLE	Mme Françoise TENENBAUM pouvoir à M. Gérard DUPIRE
M. Jean-François GONDELLIER	Mme Christine DURNERIN pouvoir à Mme Catherine HERVIEU
M. François-André ALLAERT	Mlle Christine MARTIN pouvoir à M. Didier MARTIN
M. Dominique GRIMPRET	Mlle Nathalie KOENDERS pouvoir à Mme Anne DILLENSEGER
M. Alain MARCHAND	Mme Myriam BERNARD pouvoir à M. Mohammed IZIMER
M. Mohamed BEKHTAOUI	M. Philippe CARBONNEL pouvoir à M. Michel JULIEN
M. Roland PONSAA	M. Michel FORQUET pouvoir à Mme Dominique BEGIN-CLAUDET
M. Lucien BRENOT	M. Gaston FOUCHERES pouvoir à M. Jean-Pierre SOUMIER
M. Michel ROTGER	M. Jean-Philippe SCHMITT pouvoir à M. Nicolas BOURNY
M. François NOWOTNY	M. Murat BAYAM pouvoir à M. Jean-Paul HESSE.
Mme Christine MASSU	
Mme Claude DARCIAUX	
M. Philippe GUYARD	
M. Jean-Claude GIRARD	
M. Michel BACHELARD	
M. Rémi DELATTE	
M. Philippe BELLEVILLE	
M. Norbert CHEVIGNY	
M. Gilles TRAHARD	
Mme Noëlle CABBILLARD	

OBJET : DEPLACEMENTS

Acquisition complémentaire de matériel roulant de transports urbains - Lancement d'un marché

Au cours de sa séance du 20 mai dernier, le Conseil de Communauté a décidé d'autoriser le Président à lancer un appel d'offres pour se doter de trois bus à gabarit réduit et d'un minibus DiviAccès.

Les études de refonte du réseau Divia dès 2010, menées pour tenir compte des chantiers du tramway et du tracé des deux lignes de ce nouveau mode de transport, font apparaître un besoin supplémentaire d'un bus à gabarit réduit afin de pouvoir assurer la fréquence de la ligne n° 20 Hauteville-Les-Dijon/Place Dubois (25 à 30 mn).

La commande envisagée par la Communauté serait groupée avec décomposition en 2 lots :

- lot n°1 : 4 bus à gabarit réduit
- lot n°2 : 1 minibus DiviAccès

L'estimation totale prévisionnelle s'établit à 1 300 000 € TTC et nécessite que les commandes soient passées après un appel d'offres européen (publicité communautaire). Le délai d'exécution du marché est de 12 mois maximum à partir de la date de notification du marché.

Vu l'avis de la Commission,

LE CONSEIL,
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
DÉCIDE :

- **de rapporter** la délibération du 20 mai 2010 portant sur l'acquisition de matériel roulant,
- **d'approuver** les cahiers des clauses techniques particulières annexés portant sur l'acquisition complémentaire de matériel roulant de transports urbains,
- **d'autoriser** Monsieur le Président à lancer la procédure d'appel d'offres européen relative à ce marché,
- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer les marchés et contrats en découlant ainsi que toutes pièces nécessaires à la bonne administration de ce dossier, y compris les avenants qui n'entraînent pas une augmentation du montant initial du marché supérieure à 5%,
- **de dire** que les crédits correspondants seront prélevés sur le budget 2010.

Convocation envoyée le 18 juin 2010
Publié le 25 juin 2010
Déposé en Préfecture le

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR
Déposé le :

28 JUIN 2010



Pour extrait conforme,
Le Président
Pour le Président

